

CHAPITRE 3

L'accès à la documentation : des bibliothèques en réseau

1. Différents types de bibliothèques

En France, on trouve différents types de bibliothèques. Ces « types » dépendent en fait de la tutelle dont la structure dépend.

Les bibliothèques universitaires (les BU), qu'on appelle aussi des SCD (service commun de la documentation) sont, en général, de grands établissements qui dépendent de l'université. On y trouve des collections variées en fonction de la « thématique » de la BU s'il y en a une. Par exemple : la BU Droit-Lettres, la BU Sciences, mais aussi la BU de Chambéry, la BU du Bourgey-du-Lac, la BU de Bron, etc. Elles accueillent des collections de tous niveaux, pour tous les publics (ainsi que la presse, des magazines, ...).

Les bibliothèques de composantes ou de laboratoires sont également « universitaires », mais dépendent des UFR ou des laboratoires (on les appelle BUFR). En plus de conserver des documents pour l'enseignement, elles ont souvent un gros volume d'acquisition pour les chercheurs et chercheuses des laboratoires de recherche de l'UFR. Les collections sont plus précises, car elles dépendent de la thématique de la composante (nécessairement moins large qu'une BU !) ou du laboratoire. Elles peuvent aussi conserver des outils ou collections spécifiques aux disciplines maisons (des pianos et des partitions pour les musicologues par exemple). La bibliothèque de l'ARSH, les bibliothèques de l'ex-Stendhal, de la bibliothèque du laboratoire de mathématiques... Souvent, les BU et les BUFR partagent leur catalogue. C'est le cas à Grenoble avec le catalogue Beluga <https://beluga.univ-grenoble-alpes.fr>.

Les bibliothèques municipales ont pour tutelles les collectivités territoriales (mairies, agglomérations, communautés de communes diverses). Elles conservent et prêtent des fonds grands publics, pour la jeunesse, anciens (fonds locaux, fonds dauphinois...). Mais on trouve également de nombreux ouvrages de premier cycle universitaire dans les rayons documentaires, notamment dans les plus grandes, mais pas seulement. Certaines conservent aussi des documents locaux très anciens et très précieux (manuscrits, périodiques, ouvrages anciens...) très importants pour la recherche. Chaque bibliothèque, ou chaque réseau dispose de son propre catalogue.

La Bibliothèque nationale de France (la BnF) est une grande bibliothèque, sur plusieurs sites : la bibliothèque François Mitterrand, le quadrilatère Richelieu,... Elle est organisée en départements et conserve de nombreux types de documents : monographies, cartes et plan, musique, estampes, monnaies,... Elle reçoit de nombreux titres grâce au *dépôt légal* (l'obligation qu'ont les éditeurs et imprimeurs de déposer un ou deux exemplaires de ce qui est publié).

Enfin, des bibliothèques « privées » existent sur tout le territoire. Elles peuvent être associatives, d'entreprises, personnelles,... et conservent des fonds, forcément très divers. Mais certaines intéressent plus des sciences humaines : les bibliothèques de sociétés savantes, d'associations d'histoire, de quartiers, de clubs alpins... Certaines disposent de catalogues en ligne, d'autres pas !

2. Des catalogues collectifs

Les catalogues collectifs sont des catalogues en ligne, où les données des bibliothèques sont fusionnées. On peut ainsi consulter les fonds de plusieurs bibliothèques en même temps. Le schéma fig. 1 reprend les types de bibliothèques et les liens entre les catalogues.

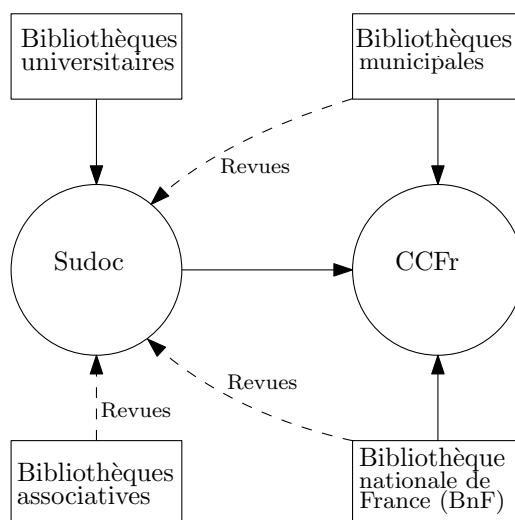


FIGURE 1. Des catalogues en réseaux

Le Sudoc¹ (Système universitaire de documentation) est le catalogue qui rassemble toutes les collections de toutes les bibliothèques universitaires françaises et de l'essentiel des bibliothèques de composantes. On y trouve aussi les catalogues des écoles françaises à l'étranger (Rome, Athènes...). Ainsi, la fig. 2 montre diverses localisations de l'ouvrage *Les médecins dans l'Occident romain : Péninsule Ibérique, Bretagne, Gaules, Germanies* de Bernard Rémy. On constate ainsi qu'il est disponible dans de nombreuses bibliothèques.

FIGURE 2. Extrait du Sudoc

Le Catalogue collectif de France (CCFr) fonctionne sur le même principe. Il rassemble les collections de la BnF, du Sudoc, et de nombreuses collectivités et associations. Il est extrêmement riche, mais sa consultation n'est pas toujours simple. Il permet également de faire des recherches précises sur les fonds anciens de certains centres de documentation.

1. Accès sur <http://www.sudoc.abes.fr>

3. Les « périodiques » des outils spécifiques

Les périodiques sont des documents publiés à intervalle régulier : des magazines, des journaux, des revues scientifiques...

Pourquoi sont-ils « spécifiques » ? Parce que ce sont dans les revues scientifiques que sont publiés l'essentiel des articles de recherche. Leur accès est donc extrêmement important pour les universitaires. Car ces articles servent également de sources pour en écrire d'autres ! C'est pourquoi, les grands catalogues, mais aussi les petites structures signalent leur données sur les périodiques dans le Sudoc, le catalogue universitaire. Ainsi, les scientifiques peuvent avoir accès facilement, à un nombre très important de données sur les revues et leur localisation, et ce, dans n'importe quel type de bibliothèque, même non universitaire ! En effet, il existe beaucoup de bibliothèques associatives, privées, d'institutions non universitaires qui hébergent des petites revues, peu diffusées, mais qui contiennent souvent des articles très intéressants. Tous ces signalements permettent un accès beaucoup plus simple à la documentation pour les scientifiques.